



TEXTE n° 124

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

5 juin 2023

PROJET DE LOI

de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2021

L'Assemblée nationale n'a pas adopté en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, le projet de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 5 juin 2023.

La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET